

3

MAT'Marine

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Raison sociale : MAT'Marine ● Adresse : 26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE ● Activité : Commercialisation et réparation de matériel maritime ● Forme juridique : SARL au capital de 8 000 € ● Téléphone : 05 41 82 55 45 ● Télécopie : 05 41 33 62 52 ● E-mail : info@mat-marine.com ● Site Web : www.mat-marine.fr ● N° SIRET : 164 710 298 00029 ● Code APE : 5021 | <ul style="list-style-type: none"> ● TVA intracommunautaire :
FR 21 164 710 298
Régime du réel normal
L'entreprise a opté pour la TVA sur les débits. ● Taux appliqué : 19,60 % ● Exercice comptable : du 1^{er} janvier au 31 décembre
Les principaux clients sont des particuliers, des entreprises implantés en France et à l'étranger. |
|--|--|

Présentation de l'entreprise

L'entreprise tient sa comptabilité à l'aide d'un logiciel de comptabilité et sa facturation à l'aide d'un logiciel de gestion commerciale.

Les opérations sont pré-saisies sur un bordereau, puis contrôlées et ensuite saisies sur le logiciel de comptabilité.

Les journaux utilisés sont les suivants :

- | | |
|--|---------------------------|
| - AC : journal des achats | - VE : journal des ventes |
| - BQ : journal de banque | - CA : journal de caisse |
| - OD : journal des opérations diverses | |

Extrait du plan de comptes de l'entreprise

■ Comptes de tiers

Tous les comptes de tiers sont codifiés par les trois chiffres du plan comptable suivis de :

- 1 pour les tiers français et les quatre premières lettres du nom du tiers ;
- 2 pour les tiers de l'Union européenne et les quatre premières lettres du nom du tiers ;
- 3 pour les tiers hors Union européenne et les quatre premières lettres du nom du tiers.

Exemple: 4112WISH client WISHBON (Grande-Bretagne)

■ Comptes de ventes et d'achats

707100	Ventes de marchandises (France)	607100	Achats de marchandises (France)
707200	Ventes de marchandises (UE)	607200	Achats de marchandises (UE)
707300	Ventes de marchandises (hors UE)	607300	Achats de marchandises (hors UE)
706100	Prestations de services (France)	706200	Prestations de services (UE)
706300	Prestations de services (hors UE)		

■ Comptes de TVA

445620	TVA déductible s/immobilisations	445661	TVA déductible s/ABS
445662	TVA déductible s/acquisitions intracom.	445670	Crédit de TVA
445710	TVA collectée	445800	TVA en attente
445200	TVA due intracommunautaire		

Reproduction interdite © Nathan

Vous êtes en période de formation professionnelle dans le cadre du bac professionnel de comptabilité.

Mme Vuillemain, votre tutrice, vous charge de quatre dossiers.

Nous sommes le 16 octobre 200.

DOSSIER 1 : COMPTABILISER DES OPÉRATIONS COURANTES

Mme Vuillemain vous a laissé des factures et des règlements, pour la période du 1^{er} octobre au 15 octobre, à terminer de comptabiliser (annexes 1 à 8). Vous trouverez des factures d'achats et de ventes réalisées en France et à l'étranger.

Travail à faire

Comptabiliser les factures et les règlements sur le bordereau de saisie (annexe 17).

DOSSIER 2 : PRÉSENTER UNE DÉCLARATION DE TVA

La déclaration de TVA du mois de septembre n'a pas été rédigée. Mme Vuillemain vous a laissé les informations nécessaires (annexe 9).

Travail à faire

1. Présenter la déclaration de TVA au titre du mois de septembre (annexe 18).
2. La comptabiliser sur le bordereau (annexe 20).

DOSSIER 3 : GÉRER LES OPÉRATIONS DE RECOUVREMENT

L'entreprise, depuis quelques temps, utilise la technique de l'affacturage auprès de la société d'affacturage Merlin. Cela lui permet de ne plus s'occuper du recouvrement de certaines créances. Elle négocie les effets tels que les LCR papier et les LCR magnétiques afin d'obtenir des fonds plus rapidement.

Travail à faire

Comptabiliser les documents présentés dans les annexes 10 à 12 sur le bordereau de saisie fourni dans l'annexe 20.

DOSSIER 4 : ÉTABLIR UN ÉTAT DE RAPPROCHEMENT

L'état de rapprochement du mois de septembre n'a pas été fait. Mme Vuillemin profite de votre présence pour vous confier cette tâche. Elle vous a remis l'état de rapprochement d'août (annexe 13), un extrait de l'échéancier de l'emprunt émis en novembre de l'an dernier (annexe 14), le relevé bancaire de la Banque Populaire (annexe 15) et le compte 512100 édité au 30/09 (annexe 16).

Travail à faire

1. Présenter l'état de rapprochement au 30/09 sur l'annexe 19.
2. Comptabiliser les écritures qui découlent de l'état de rapprochement sur le bordereau fourni en annexe 21.

Annexe 1

JOPER AND LIFT

10, avenue Montcalm
MONTRÉAL – Canada

Facture n° 258/FRG 12
Le 5 octobre 200.

Doit

MAT'MARINE
26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE

Livraison du 10 octobre 200.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Remise	Montant HT	
Boat1258	Bateau Optimist complet sans voile	2	3 296,17	10 %	5 933,11	
Mât6894	Mât 470 complet	4	582,58	10 %	2 097,29	
Piemat2548	Pied de mât Cap Réa	10	10,43	10 %	93,87	
Taux de change : 1 € = 1,5331 CAD CAD : dollar canadien					TOTAL NET	8 124,27
					Transport	116,90
					TOTAL À PAYER (CAD)	8 241,17

Annexe 2

FRET INTERNATIONAL

Avenue Jaurès
94150 RUNGIS

Facture N° FV248571
Le 10 octobre 200.

Doit

MAT'MARINE
26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE

Date	N° facture	Libellé	Montant
11 oct.	258/FRG12	Droits de douane sur livraison Joper and Lift	215,25
		TVA acquittée en douane	1 053,60
		Rémunérations	110,00
		TVA s/rémunérations	21,56
Total à payer			1 400,41 €

Annexe 3

**MAT'MARINE**

26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE
N° Siret : 16471029800029
NAF : 5021
N° Intracommunautaire : FR21164710298

Téléphone : 05 41 82 55 45
Télécopie : 05 41 33 62 52

Mme BONTEMPS
Rue du Parc
17000 LAROCHELLE

Facture

NUMÉRO	DATE	RÉFÉRENCE
FV2231	04/10/0.	

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant	*		
	Intervention sur voilier n° 2K10120							
	Main-d'œuvre	3 h 00	31,00	5 %	88,35	C19		
	Pièces							
	- Voile Olympic Sails Foc 470	1	76,70	5 %	72,87	C19		
	- Cordage tressé Vectram C19 2,5 mm - bobine Som	1	50,00	5 %	47,50			
Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET À PAYER
C19	204,54	19,6 %	40,09	208,72	4,18	244,63	50,00	194,63 €
Total								

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose livrée et de résoudre le contrat. En cas de paiement anticipé, et application d'un escompte de 2 %. Tout retard de paiement engendre une pénalité calculée sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur.

Conditions de règlement : Paiement par chèque sous huitaine.

Annexe 4



MAT'MARINE

26, rue Désirée
 17000 LA ROCHELLE
 N° Siret : 16471029800029
 NAF : 5021
 N° Intracommunautaire : FR21164710298
 Téléphone : 05 41 82 55 45
 Télécopie : 05 41 33 62 52

WISHBON LTD
 Wilson, Street
 LONDON

Facture

NUMÉRO	DATE	RÉFÉRENCE
FV2232	08/10/0.	TVA : RV 210 319 780

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant	*
	Fournitures de petit matériel					
	- Compas de relèvement	10	41,20	5 %	391,40	C00
	- Crochets de maillage	10	8,00	5 %	76,00	C00

Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET À PAYER
C00		-	Exo	467,40	-	467,40	-	467,40 €
Total				Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose livrée et de résoudre le contrat. En cas de paiement anticipé, application d'un escompte de 2 %. Tout retard de paiement engendre une pénalité calculée sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur.				

Conditions de règlement : Virement sous 20 jours

Annexe 5



MAT'MARINE

26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE
N° Siret : 16471029800029
NAF : 5021
N° Intracommunautaire : FR21164710298

Téléphone : 05 41 82 55 45
Télécopie : 05 41 33 62 52

Éts BON
101, rue du Débarquement
14000 CAEN

Facture

NUMÉRO	DATE	RÉFÉRENCE
FV2233	10/10/0.	

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant	*
	Fournitures de petit matériel					
	– Mousqueton	20	34,70		694,00	C19
	– Baromètres Électron	15	50,75		761,25	C19
	Transport				42,00	C19

Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET À PAYER
C19	1 497,25	19,6 %	293,46	1 497,25	–	1 790,71	1 000,00	790,71 €
Total	1 497,25		293,46					

*Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose livrée et de résoudre le contrat.
En cas de paiement anticipé, application d'un escompte de 2 %. Tout retard de paiement engendre une pénalité calculée sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur.*

Conditions de règlement : Lettre de change sous 30 jours
fin de mois

Annexe 6



MAT'MARINE
26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE

Compte n° 00021 245862 25

La Rochelle, le 12 octobre 200.

AVIS DE CRÉDIT

Virement Busher and Walt	3 542,20
Frais de virement interbancaire international HT	21,00
TVA sur frais	4,12
À votre débit	(Euros) 3 517,08

Annexe 7

LA POSTE

MONTANT 194,63

€ 194,63 Payez contre ce chèque postal non endossable *Cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-trois centimes*

DATE 10/10

OBJET Facture n° 2231 à Mat'Marine

CHÈQUE N° 204221

CARNET N° 3618

PAYABLE EN FRANCE
LA ROCHELLE

COMPTÉ **ROC 2013961**
M. BONTEMPS
RUE DU PARC
17000 LA ROCHELLE

CHÈQUE N° 204221

à rédiger exclusivement en euros

€ 194,63

A : La Rochelle

Le 10 octobre 200.

SIGNATURE
Burty

==204221> 2013961==

Annexe 8

PROFUL

8th Severn Avenue – LONDON
N° GB 253648752

DOIT

Mat'Marine
26, rue Désirée
17000 La Rochelle

Invoice 32658

October 5, 200.

Description	Q	Price	Amount
Support compass carbone	10	52,40	524,00
Support catamaran Micro Compass	15	19,57	195,70
1 € = 0,6313 GBP		Due	£ 719,70

Reproduction interdite © Nathan

Annexe 9

707100	Ventes de marchandises (France)	80 500
707200	Ventes de marchandises (UE)	5 800
707300	Ventes de marchandises (hors UE)	6 750
706100	Prestations de services (France)	22 910
706200	Prestations de services (UE)	2 400
706300	Prestations de services (hors UE)	3 750
445667	Crédit de TVA à reporter (août)	310
607100	Achats de marchandises (France)	68 500
607200	Achats de marchandises (UE)	9 175
607300	Achats de marchandises (hors UE)	4 220

Une configuration informatique a été installée au cours du mois de septembre pour une valeur HT de 7 100 €. L'ensemble des opérations est soumis au taux normal de TVA (19,60 %).

Annexe 10

	Agence LA ROCHELLE	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> MAT'MARINE 26, rue Désirée 17000 LA ROCHELLE </div>
	Compte à créditer : 00021 245862 25	
AVIS DE CRÉDIT		
Libellé des opérations		Montant en €
Votre négociation du 3 octobre 200.		
LCR magnétique Buckler		2 680,00
Intérêts		19,50
Commissions		10,00
TVA 19,6 %		1,96
Le 10 octobre 200.	À votre crédit	2 648,54

Annexe 11

Société d'Affacturation Merlin Rue du Port 17000 LA ROCHELLE		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> MAT'MARINE 26, rue Désirée 17000 LA ROCHELLE </div>		
RELEVÉ DES OPÉRATIONS				
Le 10 octobre 200.				
MONTANT DES CRÉANCES CÉDÉES				
N° facture	Date	Clients	Échéances	Montant
FA0012	02 sept.	LALLEMANT	31 oct.	1 245,00
FA0013	06 sept.	BERNIER	31 oct.	875,00
FA0014	15 sept.	ÉTS BON	31 oct.	1 459,50
TOTAL DES CRÉANCES				3 579,50
				Commission d'affacturation
				25,00
				Commission de financement
				24,45
				TVA 19,60 %
				4,90
Net à votre compte				3 525,15

Annexe 12



Agence LA ROCHELLE

MAT'MARINE
26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE

Compte à créditer : 00021 245862 25

AVIS DE CRÉDIT

Libellé des opérations	Montant en €
Votre négociation du 10 octobre 200.	
LCR papier Raimaud au 30/11	1 574,25
Intérêts	18,95
Commissions	7,80
TVA 19,60 %	1,53
Le 15 octobre 200.	À votre crédit
	1 545,97

Annexe 13

État de rapprochement bancaire au 31/08

512100 BANQUE POPULAIRE			RELEVÉ BANCAIRE		
Libellés	Débit	Crédit	Libellés	Débit	Crédit
Solde à rapprocher	2 246,15		Solde à rapprocher		1 120,36
Prélèvement EDF		310,20	Chèque n° 4586321	369,48	
Échéance n° 9		4 488,00	Chèque n° 4586322	692,05	
Virement Fralin	2 610,88				
Solde créditeur :		58,83	Solde débiteur :	58,83	
Totaux	4 857,03	4 857,03	Totaux	1 120,36	1 120,36

Annexe 14

Extrait de l'échéancier pour l'emprunt émis en novembre 200. pour un montant de 50 000 € au taux de 8,5 % sur une période de 36 mois. Assurance : 0,25 %

N°	Dates échéance	Capital restant dû	Intérêts	Assurance	Amortissement	Annuités	Capital restant dû
7	15/06/200.	42 525,38	301,93	125,00	1 276,91	1 703,84	41 248,47
8	15/07/200.	41 248,47	292,86	125,00	1 285,98	1 703,94	39 962,49
9	15/08/200.	39 962,49	283,73	125,00	1 295,11	1 703,84	38 667,38
10	15/09/200.	38 667,38	274,54	125,00	1 304,30	1 703,84	37 363,08
11	15/10/200.	37 363,08	265,28	125,00	1 313,56	1 703,84	36 049,52

Reproduction interdite © Nathan

Annexe 15



Relevé de compte au 30 septembre 200.

MAT'MARINE
26, rue Désirée
17000 LA ROCHELLE

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
01 sept.	Solde précédent		1 120,36	
05 sept.	Bordereau remise chèques		4 752,35	07 sept.
08 sept.	Prélèvement Télécom	754,23		06 sept.
10 sept.	Chèque n° 4586321	369,48		08 sept.
15 sept.	Échéance n° 10 prêt	1 703,84		13 sept.
18 sept.	Domiciliation effet Gentils	2 368,12		15 sept.
19 sept.	Bordereau remise chèques		3 698,49	21 sept.
22 sept.	Chèque n° 4586325	356,42		21 sept.
22 sept.	Effet escompté (intérêts : 9,40 € frais : 6,58 € TTC)		1 234,02	25 sept.
24 sept.	Bordereau remise chèques		742,38	26 sept.
25 sept.	Chèque n° 4586322	692,05		23 sept.
28 sept.	Frais tenue compte (dont TVA 19,6 %)	25,12		26 sept.
	Total	6 269,26	11 547,60	
30 sept.	Nouveau solde		5 278,34	

Annexe 16

Édition du 30/09/200.

Mvt	JL	Date écriture	N° pièce	Libellé et écriture	Montant débit	Let.	Montant crédit	Solde cumulé
512100 BANQUE POPULAIRE								
	AN	01 sept.		Reprise balance	58,83			58,83
	BQ	02 sept.	REM10	Remise chèques	4 752,35			4 811,18
	BQ	08 sept.	ch. 4586323	Règlement Vartin			653,17	4 158,01
	BQ	15 sept.	ch. 4586324	Règlement Bertrand			1 236,45	2 921,56
	BQ	16 sept.	REM11	Remise chèques	4 440,87			7 362,43
	BQ	18 sept.	ch. 4586325	Règlement Saliter			365,42	6 997,01
	BQ	20 sept.	REM LC	Remise escompte	1 250,00			8 247,01
COMPTE 512100 Solde débiteur					10 502,05		2 255,04	8 247,01

Annexe 18

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux déclarants un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du centre des impôts dont il relève.

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (HT)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		
01	Ventes, prestations de services		04	Exportations hors CE	0032
02	Autres opérations imposables		05	Autres opérations non imposables	0033
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage) :	0031	06	Livraisons intracommunautaires	0034
			07	Achats en franchise	

B DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

OPÉRATIONS IMPOSABLES (lignes 1 à 3 ventilées par taux)		Base hors taxe	Taxe due
08	Taux 19,60 %	0205	
09	Taux 5,5 %	0105	
10	Anciens taux	0900	
11	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950	
12	Opérations réalisées dans les DOM	0920	
13			
14	TVA antérieurement déduite à reverser		0600
15	Total de la TVA brute (lignes 08 à 14)		0301
16	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		0035
17	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco		0038

DÉDUCTIONS

18	Biens constituant des immobilisations		0703
19	Autres biens et services		0702
20	Autre TVA à déduire		
21	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration (À convertir si ce crédit est en francs et votre déclaration en euros)	8001	
22	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 %		
23	Total lignes 20 + 21		0701
24	Total lignes 18 + 19 + 23		

CRÉDIT

TAXE À PAYER

25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 15)	0705		28	TVA nette due (ligne 15 – ligne 21)	
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26) (Cette somme est à reporter ligne 21 de la prochaine déclaration)	8003		30	Sommes à imputer y compris acompte congés	9989
	Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 26.			31	Sommes à ajouter y compris acompte congés	9999
				32	Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31)	

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3)

